

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. . . . 10 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

A NOS LECTEURS

La période électorale — avec sa profusion d'imprimés de toute nature — n'a pas permis à notre journal de paraître en temps voulu.

Le retard occasionné, étant vraiment trop grand, le Comité de l'Union Nationale a décidé de ne publier qu'un seul numéro pour les mois d'Avril et Mai.

Nous nous excusons de ce fâcheux contretemps auprès de nos camarades et de nos abonnés.

LA SITUATION

La hausse — trop brusque — et peut-être un peu trop grande des francs belge et français a jeté un trouble profond dans les milieux diamantaires.

Surpris par cette hausse imprévue, les négociants qui ont acheté aux hauts cours du florin et de la livre, se trouvent maintenant aux prises avec de grandes difficultés.

Chacun se demande : « Que va faire le franc maintenant ? »

Va-t-il se stabiliser aux cours actuels ? Va-t-il monter encore ou au contraire va-t-il de nouveau baisser ?

Grosse question ! Et bien malin qui pourrait y répondre !

Dans les conditions de mystère où s'est opérée la récente revalorisation de notre monnaie, il est bien permis de se demander en échange de quels gages ou au moyen de quels artifices elle a été obtenue et une question vient aux lèvres : « Combien cela durera-t-il ? »

Nombreux sont ceux qui ne voient dans cet événement survenu la veille de la consultation du pays, qu'un peu de poudre aux yeux, qu'une manœuvre électorale.

En tous cas, ils sont bien coupables ceux qui ayant le pouvoir d'enrayer la baisse de notre monnaie, ne l'ont pas fait à temps, n'ont pas cherché à la stabiliser à un taux raisonnable, l'ont laissé

se déprécier à un tel point que pour la ramener ils ont dû provoquer une réaction si brutale que tous les prix sont déséquilibrés, que nombre d'industries ne peuvent continuer à produire et que le spectre du chômage est à la porte du pays.

Le 11 Mai, celui-ci leur en demandera compte.

Tous les camarades ont été avisés par différentes circulaires des répercussions qu'avaient eue cette situation sur notre industrie et des mesures qui ont été prises pour y parer dans la mesure du possible.

Naturellement, Anvers a été le plus rapidement et le plus sensiblement touché.

Corrélativement à la reprise du franc, les mesures prises par les banques belges qui réduisirent leurs crédits et cessèrent brusquement d'escompter les effets en devises étrangères, provoquèrent quelques grosses faillites qui ajoutèrent encore au malaise.

La dernière augmentation de vie chère de 30 francs par semaine qui venait d'être obtenue par nos camarades — et dont le maintien était d'ailleurs subordonné à certaines clauses du contrat collectif qui ne furent pas intégralement respectées par les ouvriers — dût être abandonnée et cette indemnité n'est plus que de 65 francs par semaine.

Ce ne saurait être un argument pour imposer un rabais en France, car cette augmentation était la deuxième depuis le début de l'année (20 francs par semaine au début de février).

Mais nos camarades n'étaient pas décidés à abandonner davantage et d'accord avec l'Union Diamantaire de Belgique — à laquelle tous les fabricants sont affiliés — ils décidèrent de diminuer la production de moitié et de ne plus travailler que 22 heures par semaine, pendant une période de 4 semaines à dater du 7 avril.

On travaille 8 heures les mercredi et jeudi et 6 heures le vendredi.

Cette décision a été prise pour éviter un avilissement des prix au marché. On espère qu'en réduisant la quantité de taillé au marché, les prix de celui-ci

augmenteront ou se maintiendront — même si la demande diminuait.

A la vérité, nous devons dire que l'effet de ces mesures ne s'est pas manifesté durant les premières semaines, mais on espère qu'il se fera sentir avant peu.

Malgré la diminution des heures de travail, le nombre des chômeurs complets en Belgique a augmenté suffisamment pour nécessiter à nouveau le fonctionnement de la Caisse de chômage, (statutairement celle-ci ne fonctionne que lorsque le nombre des chômeurs atteint 10 % de l'effectif occupé normalement).

D'autres bruits ont couru : On a dit que les tarifs avaient subi de nouvelles diminutions, que telle maison dont le personnel avait été congédié avait rouvert ses portes avec un fort rabais, etc...

Ces bruits sont complètement faux.

Amsterdam n'a été touché par la crise que d'une façon insignifiante et cela prouve bien que les difficultés présentes ne proviennent pas d'une crise commerciale, mais sont causées par l'instabilité des changes.

Le nombre des chômeurs n'y a augmenté que d'une façon modeste et nos amis hollandais envisagent l'avenir sans pessimisme.

Invités par leurs collègues belges à prendre une résolution analogue à celle prise en Belgique concernant la réduction des heures de travail les patrons d'Amsterdam ont répondu négativement.

Si, ce faisant, ils ont pensé que la situation ne nécessitait pas une telle mesure, c'est bien. Si, au contraire, ils n'ont été inspirés en faisant cette réponse que par des considérations locales, regrettions-le pour le bien général de notre industrie.

Espérons, quant à nous, que dans ce domaine, du côté ouvrier, la conférence des changes qui va s'ouvrir sera l'occasion de resserrer les liens qui doivent unir tous les membres de notre Alliance et sera le point de départ d'un renouveau de solidarité internationale.

En France, jusqu'à présent, nous n'avons pas encore eu à souffrir du chômage et les tarifs n'ont pas été touchés.

A Paris, aucune proposition n'a été faite. A St-Claude, sur la demande des patrons, des délégués des organisations ouvrière et patronale se sont réunis pour examiner la situation et envisager les mesures propres à y faire face.

Diverses solutions s'offraient à l'examen : Arrêt provisoire, mais complet du travail ; Diminution des heures de travail ; Diminution des tarifs.

Plusieurs patrons se déclarèrent favorables à la deuxième solution qui leur était également également demandée par l'Union Diamantaire de Belgique. Mais une chose est à craindre : St-Claude, avec la multiplicité de ses industries offre des possibilités d'emploi immédiates aux chômeurs, et il est bien permis de penser que la grande majorité des diamantaires se soucieront peu de voir, par ces temps de vie chère, leur salaire diminué de moitié pendant qu'à côté des industries florissantes payent bien et demandent des ouvriers.

Si par une mesure, qui ne s'impose peut-être pas absolument, on provoque l'exode de nos ouvriers, il est à craindre que nombre d'entre eux ne reviendront pas et que notre industrie déjà si anémie ne reçoive un nouveau coup très sensible.

C'est pourquoi l'éventualité d'une réduction des heures de travail fut écartée.

Restait la question d'une diminution des tarifs.

Elle nous fut posée par les patrons, mais d'une façon générale. La discussion porta sur le principe, jamais sur l'importance que pourrait revêtir ce rabais. Et quoique le bruit en ait couru, jamais une proposition ferme ne nous fut faite ; aucun chiffre ne fut mis en avant.

Si l'on considère le pouvoir d'achat de nos salaires, une diminution ne saurait se justifier. Chose curieuse et constatée partout : Tant que le franc se dépréciait, perdait de son pouvoir d'achat, le coût de la vie montait parallèlement. On aurait pu penser que la reprise du franc aurait un effet contraire sur le coût de la vie : il n'en est rien et à part une ou deux marchandises (comme le sucre et le café), le prix des choses est resté le même.

Conclusion : Que le change baisse ou qu'il monte, le consommateur est toujours victime.

Nous plaçant sur ce terrain, nous avons montré aux patrons le danger qu'il y aurait à pratiquer une baisse sur les salaires qui ne serait pas compensée par une baisse équivalente du coût de la vie : les ouvriers iront ailleurs chercher de meilleurs salaires.

D'autre part, nous ne pensons pas que, en prenant à notre compte une part des difficultés présentes, le rabais que nous pourrions consentir, soit suffisant à nous ramener du travail.

Nous avons donc demandé aux patrons d'attendre les résultats de la Conférence

qui s'ouvrira le 7 Mai à Anvers pour rechercher les moyens d'unifier les tarifs dans les divers pays, en tenant compte forcément des conditions différentes qui sont faites à notre industrie dans ces pays.

Les patrons ont accepté notre proposition.

Il n'y a donc pas lieu, jusqu'à ce que soient connus les résultats de la Conférence d'écouter les propositions de rabais qui pourraient être faites par les uns ou par les autres.

Ces résultats quels seront-ils ?

Nous ne saurons le dire.

Le problème est complexe et les solutions seront difficiles en raison du nombre de pays intéressés :

Mais, même si la conférence ne donnait pas les résultats escomptés, s'il était impossible de donner aux salaires ouvriers une valeur stable, elle nous permettra d'examiner.

Si nous constatons qu'un rabais est inévitable et qu'il peut ramener du travail, nous n'hésiterons pas à le dire. Il serait fou de consentir la moindre diminution avant que cette constatation ait été faite.

E. P. — 27 Avril.

Cet article avait été écrit et composé à un moment où nous pensions pouvoir faire paraître le journal d'Avril. Nous n'avons rien à y changer et nous le plaçons, tel quel, sous les yeux de nos lecteurs.

Il convient, cependant, de le compléter en exposant les événements survenus depuis cette date.

On lira plus loin un compte-rendu résumé de la Conférence d'Anvers et des espérances qu'elle a fait naître, et que nous espérons voir très prochainement passer dans le domaine des réalités.

La consultation électorale du 11 Mai nous a donné raison et a chassé les hommes, au pouvoir depuis quatre ans.

Nous ne regretterons pas cette législature dont toute la politique fut dirigée contre la classe ouvrière.

Mais, quelle influence ce changement du personnel politique exercera-t-il sur la tenue de notre franc ?

A ce sujet, l'incertitude subsistera sans doute jusqu'à ce que le gouvernement qui prendra le pouvoir ait fait connaître quelle sera sa politique financière.

En attendant les hypothèses vont leur train. Il paraît maintenant malheureusement certain que c'est par des moyens artificiels et pour des buts électoraux qu'avait été obtenue la baisse de la livre au-dessous de 70 francs. Et cela fait prévoir une baisse de notre franc.

Mais la bonne impression produite à l'étranger par les élections françaises est de nature à compenser largement ce fait.

On a souvent répété que la crise des changes était une crise de confiance.

Au moment où la France vient de rejeter la politique d'intransigeance et d'aventures

qui l'isolait chaque jour davantage, est-il interdit d'espérer pour notre pays un renouveau de confiance ?

La situation de notre métier ne s'est pas sensiblement modifiée.

Anvers a recommencé à travailler 44 heures par semaine le 12 mai, mais à cette date il y avait encore un nombre assez important de chômeurs.

En France, le nombre des chômeurs est, jusqu'à présent, assez restreint.

De retour à Saint-Claude, nous avons fait connaître à la Chambre Syndicale Patronale les résultats de la Conférence d'Anvers.

A la suite de cette entrevue, la Chambre Syndicale nous a proposé de revenir aux conditions en vigueur fin 1923, ce qui signifie un rabais de 20 % sur les tarifs actuels.

Cette proposition a été examinée très attentivement par l'Assemblée Générale du 20 mai.

A la presque unanimité, les ouvriers ont pensé qu'un rabais était inacceptable pour l'instant, en raison du coût de la vie et de l'incertitude du lendemain.

Ce n'est pas, certes, que nous méconnaissons les difficultés présentes, et notre réponse ne doit pas être considérée comme un refus brutal d'examiner la situation, mais bien comme un désir de rester, quelques jours encore, dans l'expectative.

Il est impossible, en ce moment, de discerner quelle sera l'orientation des changes. On constate chaque jour des écarts de plusieurs points dans un sens ou dans l'autre. Mais, nous avons la conviction que, lorsque la politique du futur Gouvernement sera connue, il sera possible d'y voir plus clair, et alors à ce moment-là, s'il y a lieu, nous serons prêts à examiner à nouveau la situation

E. PONARD.

LA CONFÉRENCE D'ANVERS

Les 7, 8 et 9 Mai 1924, s'est tenue, à Anvers, la conférence dite « des changes ».

On se souvient qu'en 1920, le Congrès de Londres avait donné mandat au Bureau International de convoquer une conférence pour étudier la possibilité d'unifier les tarifs.

Ce problème dont la solution aurait été relativement aisée avant la guerre, alors que les différentes valeurs monétaires étaient stables, est considérablement compliqué aujourd'hui par la question du change.

La solution, pour être plus ardue n'en est que plus urgente, puisque les variations du change ont souvent pour résultat d'augmenter les différences qui existent entre les tarifs des divers pays et que la valeur-or des salaires ouvriers se trouve constamment modifiée.

A l'heure actuelle l'unification des tarifs ne peut se faire que par l'élaboration d'une tarification basée sur un étalon-or.

Dans son discours d'ouverture, Henri Polak a fort bien posé la question.

Il a déclaré qu'il appartenait à notre organisme international de rechercher les moyens de supprimer la concurrence que se font les ouvriers entre eux.

Il n'entre pas dans son esprit de plaider la cause d'Amsterdam, qui a particulièrement souffert de cette situation ces dernières années, car dès aujourd'hui, on peut se rendre

compte que la roue de la Fortune tourne et que tel pays, avantage aujourd'hui par les cours du change, peut se trouver désavantage demain.

Quand nous parlons d'unification des tarifs il ne s'agit pas bien entendu, d'une unification absolue. Il faudra tenir compte des circonstances locales et Polak indique que la situation des pays qui, comme la France, l'Allemagne et la Suisse travaillent pour des faonniers, devra être envisagée.

Il termine en disant être pleinement d'accord avec les buts que s'est assigné la conférence.

Tour à tour, les délégués belge, allemand, anglais, suisse et français font des déclarations qui toutes expriment le désir de voir cesser la situation actuelle et le ferme espoir que la Conférence donnera des résultats positifs.

Sur ces déclarations dont plusieurs furent très intéressantes — celle de Van-Berckelaer, en particulier — je ne m'étendrai pas davantage puisqu'un compte-rendu sténographique de la Conférence paraîtra ultérieurement.

A l'issue de celle-ci la résolution suivante a été adoptée :

La conférence des délégués des organisations affiliées à l'A. U. D. tenue à Anvers les 7, 8 et 9 Mai 1924,

Considérant :

Qu'il est nécessaire d'avoir une uniformité aussi grande que possible dans les tarifs et salaires de l'industrie diamantaire et que ces tarifs et salaires ne devront pas subir les aléas des fluctuations dans les valeurs monétaires des pays différents,

Décide :

En principe de fixer les bases pour lesdits tarifs et salaires tout en tenant compte des circonstances et nécessités locales et en plus de former une commission nommée par le bureau de l'A. U. D. dont la tâche consistera en l'étude de la réalisation pratique de ce principe et d'en faire un rapport dans le plus bref délai possible, afin de permettre au Comité, de concert avec les employeurs d'appliquer ces salaires et tarifications.

**

Nous sommes très satisfaits de l'esprit dans lequel s'est déroulé la discussion.

Chacun, ayant délaissé les questions de clocher qui souvent viennent tout brouiller, n'avait en vue que l'intérêt général de l'industrie.

Une atmosphère de confiance, de franchise, n'a cessé de régner et cela nous fait bien augurer de l'avenir de notre Internationale.

Il est certain que de là, sortiront prochainement des résultats positifs.

E. P.

Pour conjurer les crises

Nous trouvons dans *De Juvelier*, sous la plume d'un fabricant, l'article suivant que nous croyons utile de reproduire :

Nous avons reçu d'un membre de notre direction l'article suivant qui, nous en sommes certains, sera lu avec beaucoup d'intérêt.

Compression — Bourse de Travail Trust du taillé

Lorsque l'année dernière, M. L. Lipschutz et moi avions parlé dans *Le Joaillier* d'une compression de la production, beaucoup ont accueilli cette idée en haussant les épaules, d'autres ont considéré ce point de vue comme une chimère et la grande masse, comme toujours lorsqu'il s'agit d'une réforme, est restée indifférente.

L'éventualité d'un chômage partiel émis alors, est devenue une réalité, au grand étonnement de beaucoup.

Nous avons démontré que, lorsque nous nous proposons une chose, nous sommes aussi à même de l'exécuter.

Or, il faut que de cet événement naîsse pour notre commerce et notre industrie une nouvelle ère dont chacun, grand ou petit, recueillera les fruits.

Mais, pour arriver à ceci, nous devrons nous engager dans de nouvelles voies, abandonner toute idée préconçue et examiner sainement ce qui nous reste à faire afin de créer dans notre industrie une situation plus nette et renvoyer désormais les crises totalement aux oubliettes.

Un prix élevé pour le produit taillé ne peut être obtenu que si l'offre est moindre que la demande.

Nous devons donc suivre la même politique que le syndicat londonien.

En des temps de faiblesse comme nous en avons connu il y a quelques années, la *De Beers* Cie a réduit la production de ses mines. Or, que voyons-nous se produire chez nous ? Par suite de la surproduction, nous constatons que les prix du taillé ne sont plus en proportion des prix du brut et que les fabricants ne réalisent plus sur leurs marchandises qu'un bénéfice insignifiant ou nul.

Que faisaient-ils jusqu'ici ? Au lieu de prendre des mesures afin de réduire la production, ils forcent les lois économiques, augmentent le nombre de leurs moulins pour tâcher d'obtenir quand même, et malgré tout, un bénéfice par la grande quantité qu'ils produisent.

Mais ce moyen aboutit à un résultat tout opposé, la quantité de taillé se trouvant encore augmentée, avec la conséquence que les prix se dépriment encore davantage, ce dont ils finissent par subir plus de tort également sans se rendre compte qu'ils en sont les auteurs eux-mêmes.

Non, il faut que l'on abandonne pour toujours ces errements.

Aucun moyen ne peut être négligé pour mettre fin à cette situation de désorganisation. Il ne faut plus qu'à la moindre faiblesse nous nous inclinons sans mot dire devant la situation qui en résulte : non, nous devons dominer la situation et ne pas nous laisser dominer, mais faire de notre volonté la loi.

Aussi bien que Londres règle le produit brut, les fabricants doivent être de force à régler le produit taillé. Le diamant ne peut pas être un produit en masse que l'on travaille sans préoccupation, sans que le fabricant s'inquiète de ce que son travail réponde à une demande correspondante.

Non, il n'est pas nécessaire que nos portefeuilles soient bourrés à crever, que nous gavions les acheteurs de marchandises, il ne faut pas que nous travaillions des milliers de carats pour nous assurer une existence convenable. Il suffit que nous ne travaillions exactement que la quantité qui répond à la consommation mondiale, pour rendre notre industrie profitable à tous, grands et petits, pour éviter les crises et les chômagés. Je donne ici à grands traits le programme qu'il faudrait examiner :

a) On devra créer immédiatement une Fédération des différentes Associations de patrons ;

b) Les délégués de ces différentes associations se réuniront régulièrement tous les

trois mois afin de discuter la situation de notre commerce et de notre industrie ;

c) Il sera fondé dans tous les centres diamantaires une Bourse du Travail où les employeurs et les employés seront représentés.

d) Chaque employeur, dans tous les centres, est obligé de verser une contribution, à fixer ultérieurement, basée sur les salaires payés par lui, dans une caisse dénommée caisse de compression, dont la Bourse de Travail aura le contrôle ;

e) Les sommes ainsi versées serviront, dans le cas où la Fédération déciderait un chômage total ou partiel dans tous les centres, à soutenir les ouvriers volontairement chômeurs ;

f) Chaque ouvrier devra être pourvu d'une carte de travail délivrée par la Bourse de Travail mentionnant son salaire et le nom de son patron. La réalisation de ce projet nous mettra à même, en cas de besoin, de diminuer la production, ce qui aura le même résultat que la formation d'un trust du taillé avec cette différence que la formation d'un trust du taillé n'irait pas sans difficultés insurmontables tandis que le projet que je soumets renferme en lui et la *Bourse de Travail*, et la compression de la production et le Trust du taillé. Si nous ne nous plions pas à notre devoir, l'avenir sera une répétition du passé et nous serons courbés sous la charge que nous nous serons imposés à nous-mêmes.

Si, au contraire, nous agissons résolument en gens qui savent ce qu'ils veulent, si nous nous engageons dans la voie qui nous est logiquement indiquée, nous irons sans aucun doute au-devant d'un avenir souriant.

Une activité qui maintenant et jadis n'était que passagère, deviendra règle générale et nous ne connaîtrons plus la faiblesse, puisque nous serons de force à la dominer.

Notre attente ne sera pas déçue, pour le plus grand bénéfice de tous, qu'ils soient directement ou indirectement intéressés à notre branche.

Mettons-nous résolument à la tâche et disons-nous ce que d'autres dirent récemment : Si c'est possible, il faut que ce soit.

Edouard GOLDWASSER.

UNE ERREUR

Sous le titre « Nouvelles de France », nous trouvons dans *De Juvelier*, du 12 avril, l'information suivante :

« La Direction de l'A. D. B. nous apprend qu'elle a reçu de Ponard, le Secrétaire de l'Union des Organisations Ouvrières Diamantaires en France, un télégramme disant que l'Union Patronale Diamantaire a proposé à l'Union Ouvrière d'arrêter complètement la production de diamants taillés, en raison des difficultés présentes. »

Cette nouvelle provient de la fausse interprétation d'un télégramme envoyé à l'A. D. B. pour demander des renseignements sur la situation à Anvers après les conversations ayant eu lieu à Saint-Claude, entre délégués patronaux et ouvriers. Ce télégramme disait que, d'après les dires des patrons « nous étions placés entre acceptation rabais ou chômage ».

Il y a, on le voit, une nuance avec la version donnée par *De Juvelier*.

E. P.

Servons-nous de la Langue Internationale

Chacun connaît l'existence de langues internationales, mais bien peu nombreux sont les ouvriers qui s'y sont intéressés ; c'est fort regrettable. L'emploi répandu de la langue auxiliaire serait un outil merveilleux pour le rapprochement des peuples.

Nous sommes à peu près les seuls ouvriers possédant une organisation internationale ayant une vie vraiment active. Cette organisation n'a pu naître, se développer et vivre, que grâce aux animateurs belges et hollandais qui sont de famenx polyglottes. Sans eux, il serait absolument indispensable que notre bureau international possède des interprètes pour les relations à entretenir avec les différents pays adhérents à l'A. U. D. Résultats : frais et travail supplémentaires, perte de temps, etc.

Si des polyglottes sont nécessaires à la tête des organisations internationales ouvrières, on est obligé de reconnaître qu'il est difficile de trouver parmi nous des gens capables de remplir ces fonctions. Il ne suffit pas d'être un bon syndicaliste, d'avoir un tempérament de lutteur, il faut aussi pouvoir se faire comprendre de tous, et c'est là que l'*Ido*, langue auxiliaire, peut être d'un grand secours pour nous.

Qu'est-ce que l'*Ido* ? L'*Ido* est la langue internationale « Esperanto » du Dr Zamenof après mise au point par une délégation internationale de linguistes.

Très facile à apprendre, elle permet au bout d'un temps assez court de s'exprimer d'une façon très compréhensible.

Ayant suivi les cours par correspondance, organisés par « Emancipata Stelo » de Paris, je pus, à la dixième leçon, écrire à un idiste de Sydney et lui demander des renseignements sur les régions diamantifères de l'Australie.

Voici sa réponse, à laquelle j'ajoute la traduction en Français :

Kara Samideano,

Me regretas la tardeso di mea respondi, ma to esis neevitebla.

Quankam me esas interesata pri la precoza gemi, me agnoskas ne savar multe pri li.

Me savas ke 80 po 100 dil safiri trovesas en Australia.

Ni anke exportacas granda quanto de opali.

Diamanti recente trovesis en loko quan me frequentis olim.

Diamanto-polisiisti re-crevas alta salarii hike.

Vua sincere.

Cher camarade,

Je regrette le retard de ma réponse, mais cela a été inévitable.

Quoique je sois intéressé au sujet des gemmes précieuses, je reconnaiss ne pas savoir beaucoup sur elles.

Je sais que 80 pour 100 des saphirs se trouvent en Australie.

Nous exportons aussi de grandes quantités d'opales.

Des diamants furent trouvés récemment dans un endroit que je fréquentais autrefois.

Les polisseurs de diamants reçoivent ici de hauts salaires.

Sincèrement votre.

J'avais donc été compris, et cela après un travail qui n'avait rien de surhumain.

Je reçois un journal tout en *Ido*, qui s'imprimait jadis en Autriche, puis en Allemagne. On peut y lire des articles venant de différents points du globe.

Chaque année se réunit un Congrès de la langue internationale *Ido*, avec des délégués de tous pays. De grosses maisons de commerce (telle la Société du Chocolat Tobler, bien connu dans le Jura et l'Ain), ont adopté l'*Ido*. Un Comité d'études, mandaté par le

troisième congrès de l'Internationale Communiste, après avoir étudié à fond la question de la langue internationale, a rendu des conclusions motivées en faveur de l'*Ido*.

C'est donc une chose très sérieuse, qui peut rendre de très grands services à la classe ouvrière. A ce bel aphorisme : « *Travailleurs de tous pays, unissez-vous* », les idistes ajoutent sagement : « *Pour vous unir, comprenez-vous, et, pour vous comprendre, apprenez la langue auxiliaire Ido* ». En effet, l'aphorisme cité, si beau soit-il, demeurera fleur de rhétorique tant que les frontières du langage se dresseront entre les travailleurs.

P. DEFOUGÈRES.

Les camarades qui désireraient de plus amples renseignements, peuvent m'écrire : 32, Rue C.-J. Bonnet, Lyon Croix-Rousse. Ceux qui voudraient suivre les cours par correspondance, immédiatement, peuvent s'adresser à « Emancipata Stelo », Union Internationale des Travailleurs Idistes, 37, Rue Charlot, Paris (3^e). Envoyer 1 fr. 25 en timbres pour recevoir le *Petit Manuel complet en dix leçons*, ainsi qu'un petit dictionnaire. A chaque leçon, joindre un timbre de 0 fr. 25 pour le retour de la leçon corrigée.

ALLIANCE UNIVERSELLE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES

Séance du Bureau de l'A. U. D.
le 28 Mars 1924, à Anvers

Etaient présents :

Pour la Belgique : L. van Berckelaer ; J. Van Meerbeeck ; E. Danckaerts ;

Pour la Hollande : Henri Polak ; J. A. van Zutphen ; B. van Praag ;

Pour la France : Ponard Edmond ;

Pour l'Allemagne : Schott Carl.

Président : Henri Polak.

Agissements arbitraires. — Une plainte avait été déposée par la Section de Paris, au sujet de quatre membres de cette section, qui étaient allé travailler sans autorisation en Italie (Rome et Bologne). Le Secrétaire de la Section de Paris demande comment agir contre ces délinquants.

Il est décidé de lui conseiller d'infliger une punition exemplaire à ces membres, aussitôt qu'ils reviendront sous la portée de l'A. U. D.

Il faut, avant de se rendre à l'étranger pour travailler, s'entendre avec le Comité de son organisation, qui prendra si possible des mesures pour que le travail s'effectue dans ces localités, sous l'influence et suivant les décisions de l'organisation.

Congrès de la Fédération Syndicale Internationale à Vienne. — Il est décidé que le Secrétaire, représentera comme d'habitude l'A. U. D. à ce Congrès. Toutefois, comme la question de « L'Unité du Front » se trouve à l'ordre du jour, il est décidé de lui adjoindre un deuxième délégué, à désigner par l'A. N. D. B.

Conférence sur le change. — On délibère ensuite longuement sur le point de savoir s'il y aura un Congrès ou simplement une conférence.

Il est décidé en fin de compte de tenir une conférence à Anvers, le 5 mai prochain.

En dehors des membres du Bureau, y prendront part : 2 délégués pour la Belgique ; 2 pour la Hollande ; 2 pour la France ; 2 pour l'Allemagne ; 1 pour l'Angleterre et 1 pour la Suisse.

Le Trésorier. — La démission du trésorier van der Velde est acceptée, tout en appréciant les services par lui rendus. A sa place est nommé Bernard van Praag, le trésorier de l'A. N. D. B.

L'Angleterre. — Vu que le nombre des ouvriers diamantaires en Angleterre s'est réduit à quelques dizaines, il est décidé de suspendre la fonction de propagandiste salarié ainsi que l'édition du bulletin.

Les apprentis. — Les centres français demandent à pouvoir admettre quatre-vingt apprentis. Il est décidé de leur accorder la permission en raison de la diminution considérable du nombre des ouvriers diamantaires en France depuis la guerre. Ce nombre n'est plus que le tiers de celui d'avant-guerre.

Cotisations. — D'après le rapport du trésorier, la situation financière de l'A. U. D. est brillante. Devant cette situation, il est décidé, spécialement en faveur des pays à change déprécié, de diminuer la cotisation à l'A. U. D. de moitié, soit à un demi-florin par tête et par année.

Salaire. — Les centres français ayant augmenté le salaire de Ponard, le Bureau décide d'intervenir pour la moitié de cette augmentation.

Après une discussion concernant la situation générale de l'industrie, la séance est levée.

L. van BERCKELAER.
Secrétaire.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les cours des valeurs diamantifères ont naturellement subi la répercussion des modifications survenues dans le cours des changes.

De Beers qui au commencement d'Avril était à 936, la livre valant 76,97, est descendue le 7 mai jusqu'à 844, la livre étant tombée à 66,80.

Depuis cette date les cours ont remonté, après des alternatives d'avance et de recul, et, le 23 mai, la livre vaut 81,20, et *De Beers* 1.028.

Jagersfontein qui valait 230 le 1^{er} avril, vaut 242 le 23 mai.

Les marchés n'ont naturellement pas montré l'activité des mois précédents.

A Anvers, beaucoup d'acheteurs au marché, mais qui donnent plutôt l'impression d'être à l'affût des « occasions » que peuvent procurer les difficultés où se trouvent certains possesseurs de taillé.

Les affaires traitées ont porté un peu sur toutes marchandises.

On calcule que la restriction des heures de travail à Anvers, a eu pour résultat, de diminuer hebdomadairement de 5.000 carats la quantité de diamant taillé au marché.

A Amsterdam, les affaires traitées restent nombreuses et importantes. Il y a une forte demande en grosses à des prix satisfaisants.

Le prix du brut reste ferme. E. P.

Dans les Centres

FRANCE

SAINT-CLAUDE. — Jusqu'à présent on a travaillé normalement partout. A signaler cependant le chômage partiel de quelques ouvriers débruteurs, mais dans une proportion très minime.

Les maisons qui payaient davantage que le tarif syndical continuaient à le faire.

— La dernière assemblée générale a désigné pour représenter le Syndicat au Comité de la Bourse du Travail les camarades Ville, Reffay et Saguin.

— Le 1^{er} Mai a été chômé par la presque unanimité de la corporation.

Dans les Sections de St-Claude. — Rien à signaler au point de vue syndical. Partout on travaille encore normalement.

Des propositions de rabais qui avaient été faites à certains ouvriers ont été repoussées.

— Le camarade Marcel Gros a été désigné comme membre du Conseil Syndical, en remplacement du camarade Vuillet Louis, démissionnaire.

GEX. — Sur la place, chacun travaille normalement.

A la suite de la dernière Assemblée Générale, 4 nouvelles adhésions ont été faites et nous espérons que d'autres camarades comprendront leur devoir.

DIVONNE. — Ce centre est en chômage depuis une quinzaine de jours.

THOIRY. — Les polisseurs sont encore occupés mais les débruteurs ont chômé une partie du mois.

TANINGES. — Jusqu'à présent, pas de chômage, bien que le travail soit moins abondant que ces temps derniers. Rien de spécial à relater.

— Bien reçu la poudre noire. Merci.

LYON. — Un incident s'est produit à l'usine Arbez, où le patron voulait que les ouvriers travaillent dès à présent aux conditions du rabais proposé. Les ouvriers n'acceptant pas, ont voté la grève.

Le travail fut repris après deux jours et demi, aux conditions syndicales.

Tout le monde est occupé sur la place.

— A l'occasion du mariage de sa fille, M^{me} Arbez a fait don d'une somme de 100 francs au *Rayon de Soleil*. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères.

FELLETIN. — Les ouvriers ont chômé deux semaines au cours du mois.

Il est revenu un peu de travail en 8/8, et, pour le moment, tout le monde est occupé.

Aucun fait saillant à mentionner.

NEMOURS. — Jusqu'à ce jour, le travail demeuré normal et tous les ouvriers sont occupés, bien que les bruits les plus pessimistes aient couru ici comme ailleurs.

Au point de vue syndical rien à signaler.

PARIS. — La situation est stationnaire à Paris. Si quelques ouvriers ont été débauchés de certaines maisons, il y a par contre de l'embauche dans d'autres ; donc, presque pas de chômage.

— Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de notre camarade André Devaux, membre de la Commission de Contrôle. Nous

adressons à sa veuve et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

— Un nouveau barème des cotisations a été établi à dater du 5 avril et comporte un minimum de 2 fr. 15 pour un salaire inférieur à 125 fr. par semaine et 0 fr. 50 d'augmentation par 25 fr. de salaire au-dessus de 125 fr., ou fraction de 25 francs, sans aucune limite.

— Le secours dit « Sou du Soldat » a été porté à 10 francs par mois.

— La Commission paritaire étudie la mise en pratique d'un nouveau contrat d'apprentissage.

— Le chômage du 1^{er} Mai a été général dans la corporation. G. B.

— La poudre noire de la M^{me} Missonnier nous a été remise par le camarade De Haan ; il en est de même pour celle de la Maison Pondjian. Nous remercions les camarades de ces ateliers qui ont fait le nécessaire, et nous les engageons à continuer.

Mais cela n'est pas suffisant, il faut que dans tous les ateliers une émulation se produise, et, que partout l'on se mette à l'œuvre. Trop de négligence a été apportée déjà dans la récolte de la poudre. N'oubliez pas que le *Rayon de Soleil* attend après votre effort.

M. C.

— Nous recevons trop tard pour être insérés, le compte-rendu de la fête donnée à Paris au bénéfice du *Rayon de Soleil*, et qui a obtenu un vif succès. Nous publierons ce compte-rendu dans le prochain numéro.

SUISSE

Les camarades de Genève et de Bienne continuent à travailler normalement, ce qui ne saurait surprendre, la hausse des francs belge et français ayant créé une situation favorable à la Suisse.

Le camarade Ch. Hubacher, Secrétaire de la Fédération des Métaux, a représenté les diamantaires suisses à la Conférence des Changes.

BELGIQUE

Ainsi qu'il est dit d'autre part, on a recommencé à travailler 44 heures par semaine depuis le 12 mai.

Un contingent de chômeurs assez important subsiste, et la Caisse de Chômage fonctionne.

HOLLANDE

Comme on le verra en consultant les statistiques, le chômage qui avait quelque peu augmenté en Avril, a diminué de nouveau.

Une certaine quantité d'ouvriers hollandais ont quitté Anvers pour revenir s'établir à Amsterdam.

On envisage l'avenir avec calme.

ALLEMAGNE

Le mois dernier, l'action pour le relèvement des salaires a obtenu un certain succès à Hanau. Pour le brillant, l'augmentation a été de 15 % et de 5 % pour le chaton.

ANGLETERRE

Dans le but de sortir de leur pénible situation, quelques ouvriers ont essayé de mettre debout une Coopérative dans le genre de celles du Jura.

Le résultat paraît douteux, car l'argent fait défaut.

Une Nouvelle Taille

On signale qu'une nouvelle taille due à l'initiative d'un ouvrier Anversois, a vu le jour à Anvers.

Elle comporte 7 facettes de plus que le brillant complet (65 facettes au lieu de 58 ; 9 étoiles au lieu de 8).

Il paraît que cette nouvelle taille permet de conserver quelques centièmes de poids en plus, et cela est d'une grande importance.

L'inventeur a, paraît-il, pris le brevet pour tous pays.

Pour le « RAYON DE SOLEIL »

Le Concert de St-Claude

La renommée toujours grandissante des groupements de la Maison du Peuple, la participation de Klaus's, le comique aimé du public san-claudien, celle de Marcel Ponard, le chanteur morézien dont la réputation l'avait précédé dans notre bonne ville, le désir de collaborer à une œuvre de solidarité, avaient attiré au Théâtre de la Maison du Peuple un public nombreux et c'est devant une salle comble que se déroula le spectacle.

8 h. 45. Le rideau se lève et le *Cercle Musical*, toujours en progrès, fait retentir la salle des accents entraînantes de l'*Éclaireur*.

Puis, notre ami Ponard, avec un art consumé vient interpréter *Le Roi de Lahore*. Le public est aussitôt conquis par cette voix prenante, cette diction parfaite et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'achève le morceau.

Et c'est Perrier qui le remplace. Toujours accueilli avec joie par le public, notre ami se montre parfait dans le genre réaliste et *La Grande Rouquine*, avec les jeux de scène de l'artiste, obtient le plus vif succès.

Quant à Klaus's, c'est une trop vieille connaissance du public san-claudien pour qu'il soit nécessaire de faire ici son éloge : ce serait une inutile répétition, et les neiges de la Bérésina fondent sous la chaleur des applaudissements.

Oh ! le charmant spectacle ! voici les *Enfants du Peuple* qui, tout de blanc costumés, vont imiter : Les Grenouilles qui demandent un roi, d'après la fable de l'immortel La Fontaine.

Celle-ci débitée d'abord, avec une assurance parfaite, par l'une des fillettes, rappelle au public la morale de la fable et les charmantes actrices entrent en jeu. Ah ! les délicieuses grenouilles coassantes, saillantes et craintives... Leur jeu parfait fait le plus grand honneur aux dévoués Directeurs de ce groupement.

Puis c'est la note sentimentale. M^{me} Vincent et André Dalloz, égrènent pour notre plaisir le chapelet de « vous souvenez-vous », précieux souvenirs des doux moments vécus *Dans le bois qui chantait*.

Comme de coutume, ils sont vivement applaudis. Mais, comme les serments, les plus beaux sentiments ne durent qu'un temps. L'heure est aux sports, et les jeunes athlètes de la *Proletarienne*,

sous l'habile direction de leur moniteur, aux accents de l'orchestre symphonique, se livrent aux anneaux aux jeux du muscle. Continuez, nos chers gymnastes, vous êtes en réel progrès.

Et c'est avec un fou-rire qu'est accueilli le quatuor qui vient interpréter *Aubade à Carolina*.

Les rires apaisés, l'orchestre, sous l'habile direction d'Ulysse Monneret, tient les spectateurs sous le charme et c'est l'entracte qui va permettre à ceux-ci de se désaltérer et d'échanger leurs impressions.

La deuxième partie fut digne en tous points de la première et c'est de nouveau le *Cercle Musical* qui a les honneurs de l'ouverture et qui remporte le même succès.

Ici une légère entorse au programme, mais cet incident fâcheux est résolu à la satisfaction de tous lorsque Ponard accepte avec la plus parfaite bonne grâce de remplacer le camarade indisposé. Il interprète : *Ne jouez pas aux soldats* et c'est une véritable ovation qui s'adresse en même temps, je crois, à l'artiste et à la Paix qui oblige le chanteur à venir répéter la dernière strophe :

Pour que l'horrible chose ne recommence pas,
Il ne faut plus jamais s'amuser aux soldats.

Et Klaus's, puis Perrier, reviennent, entre les numéros desquels les *Enfants du Peuple*, qui se sont surpassés pour ce concert, présentent, avec deux véritables habitués des planches, une saynète toute de rire, puis la *Proletarienne*, dans des mouvements d'ensemble parfaitement réussis, et c'est encore Ponard qui, après avoir été bissé dans *Prenez garde aux yeux bleus* nous donne *Les cheveux blancs*.

Ce camarade a été tellement goûté du public qu'il ne sera pas étonné si plus tard, nous faisons encore appel à son talent et... à sa bonne volonté !

Et c'est le tour de la Chorale qui nous donne un chœur nouveau : *Les sabotiers*, parfaitement enlevé.

L'orchestre symphonique se fait de nouveau entendre et deux parties de cinéma prolongent un peu tard cette belle soirée.

Qu'il nous soit permis de féliciter ici sans réserve toutes et tous les artistes, tous les organisateurs qui de près ou de loin ont participé à la pleine réussite de cette soirée, « La Fraternelle » qui s'est privée du bénéfice d'une séance de cinéma.

Grâce à tant de dévouements réunis, c'est une somme rondelette qui va tomber dans la caisse du *Rayon de Soleil* et qui permettra de soulager quelques souffrances.

Pour votre travail, pour ce beau geste, l'Union des Ouvriers Diamantaires vous dit à tous, du fond du cœur, merci.

BILAN DU CONCERT DU « RAYON DE SOLEIL »

Voici le compte-rendu financier du Concert donné au profit du *Rayon de Soleil*, le 6 Avril 1924, au Théâtre de la Maison du Peuple, à St-Claude :

RECETTES	
Total des Entrées.....	2.131 50
Abandon de son indemnité, par M. Ulysse Monneret, chef d'orchestre.....	50 "
Total des Recettes.....	<u>2.181 50</u>
DÉPENSES	
Location de la salle.....	200 "
Droit de régie.....	129 05
Police.....	10 "
Indemnité à Marcel Ponard pour ses frais de déplacement et de séjour.....	50 "
Impression des programmes.....	90 "
Envoi et distribution des programmes.....	10 "
Dépenses diverses.....	23 20
Indemnité au chef d'orchestre.....	50 "
Total.....	<u>562 25</u>
BALANCE	
Total des Recettes.....	2.181 50
Total des Dépenses.....	562 25
Bénéfice net.....	<u>1.619 25</u>

Pour le « Rayon de Soleil »

Sommes reçues au cours des mois de Mars et Avril

(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Pourcentage sur cotisations :

Saveret Narcisse.....	5 70
Marius Saintoyant.....	3 35
Chappeland, Vaux-les-St-Cl.....	1 50
Saveret Narcisse.....	5 70

Vente de bouts de stèles :

Coopérative <i>Le Diamant</i> , St-Cl.	253 25
Mon Asscher, Versailles.....	445 "
Offert par Em. Goudeket, Paris.....	10 "
Mon Leck et Kléokopper, Paris.....	5 "
Caopérative de Taninges.....	32 "
Mon Roux, Paris.....	43 "
— Wafelmann, Paris.....	24 "
— Henri Voet et Cie.....	20 "
Don du Syndicat de St-Claude.....	1.200 "
Mme Marthe Gruet, Rochefort.....	5 "
Anonyme, Plenisette.....	1 50
3 anonymes, Lilliat-Matafelon.....	15 "
Lecland, Nemours.....	10 "
Mercier.....	10 "
Bègue.....	10 "
Marillier.....	10 "
Combier.....	10 "
Canault.....	10 "
Griffe.....	10 "
Mme Bailly-Béchet, Morez.....	5 "
Don de l'Association Amicale des Patrons et Entrepreneurs Diamantaires de Paris (Liquidation d'un fonds de garantie).....	604 15

Mme Fontaine, Lyon.....	5 "
Mlle Alice, St-Claude.....	5 "
Un fonctionnaire, St-Claude.....	5 "
Léon Ville.....	—
Ernest Dalloz.....	5 "
Don de M. Leon Michaud, St-Cl.....	20 "
Ponard Adrien, Avignon.....	5 "
Laguin Louis, Lyon.....	10 "
A la suite d'une chanson : « J'ai du bon fromage », Paris.....	2 25
Ballon, Paris.....	2 "
Bornet.....	1 "
Canet.....	1 "
Produit du concert du 6 avril à St-Claude.....	1.619 25
Mme Nestor Dalloz, l'Essard (2 ^e versement).....	10 "
Anonymous.....	4 "
Total.....	4.628 65
Listes précédentes.....	11.731 55
Total à ce jour.....	<u>16.360 20</u>

Merci à tous ces généreux donateurs.

**

Nous avons reçu en outre, des frères Chappeland, de Vaux, de la Coopérative *Adamas* (section de Chassal), une certaine quantité de bouts de stèles qui n'ont pas encore été vendus. Il en est de même pour ceux récoltés dans les ateliers de St-Claude, par le collecteur général lors de sa dernière tournée. A tous nous disons : Merci.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 3 au 9 Mars	11.478	120
Du 10 au 16	—	120
Du 17 au 23	11.467	
Du 24 au 30	11.473	490
Du 31 Mars au 6 Avril...	11.509	708
Du 7 au 13 Avril.....	11.394	1.065
Du 13 au 20	11.371	1.040
Du 21 au 27	11.315	1.385

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 17 au 23 Mars	5.445	370
Du 24 au 30	5.394	387
Du 31 Mars au 2 Avril...	5.331	436
Du 7 au 13 Avril.....	5.331	478
Du 14 au 20	5.354	483
Du 21 au 27	5.070	788
Du 28 Avril au 4 Mai....	5.333	538
Du 5 au 11 Mai.....	5.383	541

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 16 Mai 1924, donne les prix suivants :

	Florins	Francs (change du 16 Mai).
Boort	le carat	10 40
Débris de cliveurs.....	—	8 32
Eclats.....	—	4 16
Poudre pure.....	—	27,28
Le 28 Avril, 100 florins valaient 656 francs.		

**Société de Secours-Mutuels et de Retraites
des Ouvriers Diamantaires de Paris**

UN BON PLACEMENT

Loin de moi l'idée de vous parler finances. C'est un sujet trop aride et qui ne me regarde point. Mais ce qui doit vous intéresser tous, compagnons de travail, ouvriers, pour qui le salaire journalier est nécessaire, c'est de vous garantir contre les risques de la maladie et de vous constituer une petite retraite pour vos vieux jours, par vos propres moyens.

Déjà, de nombreuses fois, soit dans les réunions corporatives, soit dans les colonnes de ce journal, nous avons fait appel à votre clairvoyance et malgré cela, vous avez négligé de vous faire inscrire.

Qu'attendez-vous ?

Les avantages que vous offre la Société de Secours-Mutuels des Ouvriers Diamantaires de Paris, sont pourtant sérieux et les cotisations bien modestes! Quel est celui qui, parmi vous, pour la moindre indisposition, n'a pas fait la grimace quand, pour l'exécution d'une simple ordonnance médicale, il lui a fallu payer une vingtaine de francs. Dans le cours d'une année bien souvent ces vingt francs, il lui a fallu les payer plusieurs fois ?

Avec la participation à la Société de Secours-Mutuels, moyennant une faible cotisation, aussitôt malade on se fait soigner, l'aide ne se fait pas attendre et combien de maladies, bénignes au début, ne deviennent graves que parce qu'on regarde à la dépense que vont occasionner les visites médicales et les frais pharmaceutiques. Il est donc de tout intérêt pour l'ouvrier d'être prévoyant en étant mutualiste. Seul, l'individu ne peut rien faire, en groupe il représente une force morale qui s'impose. Pourquoi ne pas faire soi-même tout ce que l'on peut quand il est temps, plutôt que d'attendre la vieillesse et les secours problématiques qui deviennent une sorte d'aumône.

Croyez-bien, mes chers amis, que ce n'est pas seulement par les cotisations des membres actifs que nous pourrions arriver à un aussi beau résultat, celui de vous procurer des soins à tous et une petite rente aux vieux sociétaires. L'appui des membres honoraires, au point de vue pécunier, est à la base de toute société mutuelle et, comme nous le disait M. Massy, le très aimable Trésorier de la Chambre Syndicale des Négociants en diamants, perles et pierres précieuses, représentant de ce groupement important, qui nous accorde toutes ses sympathies :

« Soyez plus nombreux et notre aide pécuniaire sera encore beaucoup plus efficace ».

Cela n'est pas une vague promesse. D'ailleurs de partout nous viennent les plus précieux encouragements, les plus belles promesses, et nous serions heureux de voir que la majorité des ouvriers le comprennent.

Afin d'inciter de nouveaux camarades à venir grossir nos rangs, nous leur donnons ci-dessous un extrait des statuts :

Article 27. — Les membres participants payent en entrant, un droit d'admission fixé comme suit :

De 17 à 20 ans.....	5 francs
De 20 à 25 ans.....	10 —
De 25 à 30 ans.....	15 —
De 30 à 35 ans.....	20 —
De 35 à 40 ans.....	25 —

Les pupilles payent un droit d'admission de 2 francs, leur donnant droit au livret.

Les cotisations des membres participants sont fixées à 1 franc par semaine.

Les cotisations des pupilles sont fixées à 1 franc par mois.

Art. 32. — Les membres participants et pupilles malades ont droit aux soins médicaux et aux médicaments pendant une durée de six mois pour chaque maladie.

Les membres participants ont droit, en outre, à une indemnité quotidienne de trois francs pendant les quatre-vingt-dix premiers jours, et de deux francs pendant les quatre-vingts-dix jours suivants. Une indisposition de trois jours ne donne pas droit à une indemnité. Une maladie plus prolongée y donne droit à partir du premier jour.

Lorsque à l'expiration du dernier terme fixé plus haut, le malade n'est pas rétabli, le Conseil décide si les soins médicaux, les soins pharmaceutiques et l'indemnité quotidienne peuvent lui être continués et dans quelle mesure.

Art. 32 bis. — Lorsqu'un sociétaire est malade il doit, s'il ne peut aller chez le médecin, le faire venir de suite et lui réclamer un certificat. Cette pièce est immédiatement adressée au Président. La date du commencement d'une maladie ne peut être reportée à plus de 48 heures avant le jour où le Président a été prévenu.

Art. 38 bis. — Aucune facture de pharmacie ne sera payée si elle n'est accompagnée de l'ordonnance du médecin. Passé le délai de deux mois pour le règlement des dites factures après chaque maladie, la Société se trouve dégagée pour le paiement. Toutes spécialités prescrites sont à la charge du sociétaire.

Le Président recommande instamment de lui adresser toutes demandes de renseignement et la correspondance à son domicile 15, rue de la République, à Charenton (Seine). Il n'a pas le temps dans les heures de son travail, à son atelier, de répondre aux visiteurs.

Ci-dessous les adresses :

Secrétaire : M. J. Thomas, 6, rue Mélingue à Paris ;

Trésorier : Van Bosstraeten, 54 bis, rue du Goulet, à Noisy-le-Sec (Seine).

Nous rappelons aux sociétaires que le Dr Imhoff, 41, boulevard Voltaire, à Paris, reçoit tous les jours de deux à trois heures de l'après-midi et le mardi soir de 7 heures à 8 heures.

Camarades Diamantaires, n'attendez plus, dès aujourd'hui réclamez des bulletins d'adhésions.

Le Président, G. ROUX.

La Taillerie de Brighton

Il y a quelques mois, on entendit une fois de plus, reparler de la taillerie de diamants fondée par sir Bernard Oppenheimer, à Brighton, en Angleterre. Cette question fit même les frais d'un débat au Parlement anglais, les dirigeants de la taillerie ayant demandé un subside de 150.000 livres sterling au gouvernement britannique pour soutenir leur industrie mourante. Cette demande fut rejetée après une discussion assez animée à la Chambre des Communes, au cours de laquelle, un parlementaire fit observer qu'accorder cent cinquante mille livres aux ou-

vriers de Brighton reviendrait à six cents livres par ouvrier, ce que les députés ont trouvé exagéré. Aussi, le gouvernement, qui n'osa rejeter purement et simplement la demande des diamantaires, parce qu'il s'agit d'invalides de guerre, fut prudent de retirer la question jusqu'à la prochaine session parlementaire, en se disant qu'à défaut d'autre chose ce serait toujours du temps de gagné.

Aussitôt, le président du Syndicat des ouvriers diamantaires de Brighton a envoyé un télégramme au Prince de Galles, le suppliant d'employer toute son influence auprès du premier ministre pour faire passer le « Bill » à la prochaine session. Le prince lui répondit qu'il ferait son possible pour que le gouvernement vienne en aide aux ouvriers diamantaires.

Interviewé par un journaliste, sir William Gentle, administrateur de la *Brighton Diamond Factory*, a déclaré que, si le « Bill » n'avait pas été rejeté, la taillerie aurait pu reprendre immédiatement et des centaines d'ouvriers auraient pu se remettre au travail, ajoutant que les ouvriers de Brighton sont aussi habiles dans le clivage et le polissage du diamant que n'importe quels lapidaires du monde ; quelques-uns même, déclare-t-il, sont plus habiles que les étrangers. Ceci, ajouta le dirigeant de Brighton, est prouvé par le fait que, tout récemment, Anvers a demandé des ouvriers de Brighton. Ces hommes, non seulement rivalisent avec les lapidaires experts d'Anvers, mais font même du meilleur travail que les Hollandais. Lorsque les conditions du marché seront redevenues normales, nous devons devenir le centre de l'industrie mondiale du diamant.

Telles sont les déclarations de sir William Gentle.

On comprend fort bien qu'il cherche à sauver ce qui reste à sauver de cette malheureuse affaire en demandant des subsides au gouvernement ; mais ce qu'on comprend moins, c'est que, pour les obtenir, il débite des hérésies comme celles qu'on vient de lire. Les Anglais sont gens pratiques et doivent savoir à quoi s'en tenir sur les possibilités de faire prospérer cette industrie, dont sir Bernard Oppenheimer avait un jour espéré faire la plus importante du monde. Mais Oppenheimer y a laissé toute son immense fortune et en est mort. Cependant, lui seul aurait été capable de faire prospérer cette affaire, et personne d'autre. Mais le grand brasseur d'affaires a appris à ses dépens qu'on ne déplace pas à volonté l'industrie diamantaire, qui, depuis des siècles s'est enracinée à Anvers et à Amsterdam. Cela a été possible au seizième siècle, non pas en formant à Amsterdam de nouveaux ouvriers lapidaires, mais parce que les diamantaires anversois, fuyant les persécutions religieuses, se sont exilés en groupe. Nous en avons eu une preuve de plus il y a une trentaine d'années, lorsque les Américains, aidés par leurs fortunes formidables et par des lois protectionnistes, ont voulu faire de New-York le grand centre du monde. Au bout de longues années, ils ne sont parvenus qu'à créer un noyau, qui, s'il ne manque pas d'importance, ne peut néanmoins traiter que certaines spécialités et n'est jamais parvenu à détrôner ni Anvers ni Amsterdam. D'ailleurs, de semblables tentatives n'ont pu réussir davantage au Cap, où, cependant, on est à la source du diamant brut.

Feu Oppenheimer avait la même ambition. Représentant la puissante maison Lewis et

Marks, de Londres, possédant lui-même une très grosse fortune, il était en même temps le représentant à Londres des « outside mines », c'est-à-dire des mines du Cap et d'ailleurs, qui ne sont pas affiliées à la Compagnie *De Beers*. Il disposait donc de tous les moyens nécessaires pour réussir. Il avait en outre une ambition personnelle à satisfaire. D'origine allemande, il se voyait, pendant la guerre, comme son fils — officier dans l'armée anglaise — tenu à l'écart par les Anglais. C'est alors que, pour gagner les sympathies de tous, il créa cette taillerie de Brighton, à laquelle il donna un cachet patriotique. Il annonça en effet, que seuls les invalides de guerre anglais pourraient y apprendre le métier de lapidaire, quasi inconnu en Angleterre, et se créer ainsi un gagne-pain lucratif. Oppenheimer dépensa des sommes importantes en subsides, pour apprendre le métier à près de 700 invalides. Mais il dût bientôt se rendre compte qu'avec des invalides seuls l'affaire n'était pas viable. Il embaucha dès lors des non-invalides et un certain nombre de jeunes filles. Malgré tous ses efforts, l'affaire périclitait. Oppenheimer fut créé baronnet, mais perdit sa fortune et mourut quelques mois plus tard.

Vint alors la grande crise dans le commerce des diamants, qui accrut encore les difficultés contre lesquelles l'entreprise de Brighton avait à lutter. La taillerie dût fermer ses portes et les dirigeants restèrent avec plus de deux millions de livres sterling de diamant en coffre-fort. Des pourparlers furent engagés avec la firme Rooselaer, les grands commissionnaires d'Amsterdam, qui tentèrent de remonter l'affaire, mais n'y réussirent point. Les jeunes filles travaillant dans la taillerie furent remerciées, puis ce fut le tour des invalides les moins aptes. Les autres ne travaillèrent plus que pendant un certain nombre d'heures par semaine ; enfin la fabrique ferma définitivement.

Ainsi finit cette entreprise grandiose qui, un moment, constitua un danger réel pour la place d'Anvers. Car il est incontestable que, s'il avait réussi, Oppenheimer aurait été à même d'attirer une grande partie des marchés d'Anvers et d'Amsterdam vers l'Angleterre. Riche et puissante, soutenue par le gouvernement anglais et par toutes les grandes banques, la firme Oppenheimer, qui, à côté du Syndicat du brut, était considérée comme la plus forte firme diamantaire du monde, était seule à même de réaliser ce tour de force. Elle a succombé, victime d'un trop grand optimisme.

Là où Oppenheimer lui-même n'a pas réussi, son successeur sir Willian Gentle a-t-il des chances de faire vivre cette industrie ? Nous croyons pouvoir hardiment dire que non. Car, Oppenheimer n'avait pas seulement pour lui la fortune et les appuis qu'il faut, il avait surtout le génie des affaires.

Et puis, il a su profiter des circonstances favorables du moment. En 1917, lorsqu'il ouvrit son usine, le marché d'Anvers n'existe virtuellement plus. Nos négociants s'étaient réfugiés pour la plupart en Hollande ou en Angleterre, nos réfugiés étaient épargnés un peu partout. D'excellents lapidaires anversois séjournant en Grande-Bretagne, c'est de leur présence que Oppenheimer sut profiter pour former un noyau de professeurs, qu'il chargea d'apprendre le métier aux invalides anglais. Mais, la guerre finie, ces professeurs n'eurent rien de plus pressé que de rentrer à Anvers. Peut-être, si Oppenheimer avait pu les conserver près de lui, serait-il parvenu, à la lon-

gue, à former des lapidaires anglais capables de faire la concurrence aux ouvriers anversois et hollandais. Mais, parmi les trois cents ouvriers qui restent de l'entreprise de Brighton, pas un ne peut se targuer d'égalier nos lapidaires. Certes, il y en a quelques-uns parmi eux qui sont capables de donner une forme parfaite à la pierre, mais, pour y parvenir, il leur faut un temps tellement long que toute concurrence devient impossible avec les Anversois bien plus expérimentés.

Lorsque sir Willian Gentle déclare que ses ouvriers sont aussi habiles que les nôtres, il prouve qu'il ignore la capacité des ouvriers du Continent, et lorsqu'il affirme que tout récemment Anvers a demandé des ouvriers à Brighton, il est tout aussi mal renseigné. Jamais une telle demande n'a été faite, nous avons pu nous en convaincre grâce aux fiches établies par le Syndicat International qui signalent exactement, sans erreur possible, tout déplacement d'ouvriers diamantaires. Mais, ce qui est vrai, c'est qu'il y a quelque temps deux ou trois ouvriers de Brighton, les de vivre là-bas dans la misère, sont venus à leur risque et péril à Anvers, sans y être sollicités par personne, pour chercher du travail ici. Ils ont trouvé à s'employer, comme tant de centaines d'ouvriers hollandais qui viennent à Anvers, sans être pour cela des ouvriers d'élite.

Au surplus, le gouvernement anglais s'est rendu compte depuis longtemps que l'industrie diamantaire de Brighton n'est pas viable et il est un fait acquis que, s'il ne s'agissait pas d'invalides de guerre, il y a belle lurette qu'il se serait complètement désintéressé de la question. Nous croyons pouvoir affirmer que, même, si, cédant devant certaines considérations, le Parlement finissait par accorder le subside de cent cinquante mille livres sterling, les marchés d'Anvers et d'Amsterdam n'auraient rien à craindre.

Tout subside accordé à cette taillerie ne peut que prolonger son agonie, sans la sauver d'une mort certaine.

(De *L'Industrie Diamantaire*). G. J.

MATÉRIEL À VENDRE au bénéfice du RAYON DE SOLEIL

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative *Les Moulins*, comprenant :

30 places, à vendre ensemble ou séparément ;

Tenailles et pinces diverses ; lampes à gaz (chaufferettes) ; chevillons ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du *Rayon de Soleil*.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.

OCCASION

A VENDRE, dans de bonnes conditions, un **renvoi** pour machine à bruter.
S'adresser au b. d. j.

DÉTAIL	GROS
DIAMANTAIRES	
Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boîte ou outils diamantaires achetez chez	
Isidore STIJSEL	
Fournisseur Général pour Diamantaires	
134, Rue du Vanneau, à ANVERS	
Achat de déchets de Diamants	
Acheteur de fil de cuivre	
Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur	
Toutes réparations dans un temps très court	
Loupes incomparables, Balances, Pinces et Poids métriques contrôlés par l'Etat —	
— Réparations de Balances pour Diamantaires —	
Nombreuses Médailles et Diplômes	

Un Bel Album

La Coopérative *La Fraternelle* vient de faire éditer un superbe **album photographique**.

Tous ses services, magasins et succursales y sont représentés.

Les permanences des organisations ouvrières y ont leur place. Les Groupes d'Agrement de la Maison du Peuple y tiennent aussi la leur.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici la nomenclature de cet album. Nous n'en citerons que les principales vues.

La Coopérative *Adamas* plongée au fond du ravin de l'« Abîme », dans le magnifique décor des montagnes qui l'environnent. *La Pire* dans le cadre merveilleux de la vallée du « Tacon » où se détache le Pont Suspendu. *Le Diamant*, dont les vastes bâtiments laissent l'impression du travail puissant de l'organisation ouvrière.

Nous citerons, pour compléter ce bref aperçu, cette organisation, fille de toutes les autres : *La Pouponnière*, avec ses belles salles bien propres, ses petits lits bien blancs, où poussent dans le calme du Parc Fédéral, ces beaux bébés, génération nouvelle, espoirs futurs.

Un album ainsi conçu méritait une préface ; elle y est, discrète, mais combien puissante quand nous songeons que tout ce qui suit cette première photographie est le fruit de son œuvre, le fruit de près d'un demi-siècle de son labeur acharné.

Nous ne doutons pas du succès que va remporter cette édition.

Chaque militant, chaque coopérateur voudra posséder ce magnifique recueil.

L'album est vendu dans tous les magasins et succursales de *La Fraternelle*.

PRIX : 12 FRANCS



LE GÉRANT,

Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude